

Direction des Routes
Île-de-France

Service de l'Ingénierie
pour la Modernisation,
Entretien et
Exploitation du du
Réseau

Département
d'Ingénierie
Equipements et
Tunnels

Unité Documentation

DOCUMENTATION

DESCRIPTION

TATOUAGE

Mars 2014

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie

Domaine

DOCUMENTATION

Type de document

DESCRIPTION

Titre

TATOUAGE

Analyse

Le présent document décrit le contenu de la base « TATOUAGE » des équipements d'exploitation de la DiRIF

Version

2.04 –Mars 2014 – Ajout de la table CHAMBRE, mise à jour de la longueur de certains et ajout des valeur type pour les champs « TUNNEL ».

Historique des versions

Version	Date	Commentaires
V1.00	Janvier 1999	Version initiale
V1.01	Janvier 2000	Mise à jour des bases descriptives
V1.02	Octobre 2001	Mise à jour des champs pour SIRIUS Ouest
V1.03	Octobre 2001	Retour avis champs pour SIRIUS Ouest
V1.04	Janvier 2002	Modification base RAD pour OPR SIRIUS Ouest
V1.05	Mars 2002	Modification_2 base RAD pour OPR SIRIUS Ouest
V1.06	Juillet 2002	Unification bases pour SIRIUS Ouest
V1.07	Octobre 2002	Ajout champ pour la DAI dans TV
V1.08	Décembre 2002	Correction Table RAD pour Sirius Ouest
V1.09	Septembre 2003	Correction Table CABLES pour Sirius Ouest
V1.10	Février 2006	Corrections et ajouts tables
V2.00	Juin 2009	Codification des équipements en tunnel et autres codifications nouvelles.
V2.01	Septembre 2009	Codification des téléphones de sécurité dans les issues de secours des tunnels.
V2.02	Août 2010	Mise à jour des tables suite à la codification des équipements tunnels et présentation renouvelée pour la DRIEA IF
V2.03	Octobre 2011	Ajout de la table RADIO et mise à jour de la table TV et des types pour la SIGNALISATION DYNAMIQUE (ajout des points d'arrêt).
V2.04	Mars 2014	Ajout de la table CHAMBRE, mise à jour de la longueur de certains et ajout des valeur type pour les champs « TUNNEL ».

Visas

Le Responsable de la Documentation : A. BENADJEMIA	Le Chef du Département d'Ingénierie Equipements et Tunnels : Hélène KLICH
Date :	Date :

Sommaire

1. CONTENU DU DOCUMENT :	4
2. TENUE A JOUR DES BASES :	4
3. DESCRIPTION DE LA BASE	5
3.1. TABLE « ARMOIRES » :	5
3.2. TABLE « AUTOMATES » :	7
3.3. TABLE « CABLES » :	8
3.4. TABLE « CHAMBRE » :	9
3.5. TABLE « CLIM » :	10
3.6. TABLE « ECLAIRAGE » :	11
3.7. TABLE « ENERGIE » :	13
3.8. TABLE « GUIDAGE » :	14
3.9. TABLE « HOST » :	15
3.10. TABLE « HYDRO » :	17
3.11. TABLE « INCENDIE » :	18
3.12. TABLE « LEVAGE » :	19
3.13. TABLE « LOCAUX » :	20
3.14. TABLE « MECA » :	22
3.15. TABLE « METROLOGIE » :	24
3.16. TABLE « MONITEUR » :	26
3.17. TABLE « PMV » :	27
3.18. TABLE « RADIO » :	29
3.19. TABLE « RADSE » :	30
3.20. TABLE « RADSW » :	31
3.21. TABLE « RAU » :	32
3.22. TABLE « REGUL » :	34
3.23. TABLE « REPARTITEURS » :	35
3.24. TABLE « ROUTAGE » :	36
3.25. TABLE « SIGNA_DYN » :	36
3.26. TABLE « SIGNA_FIXE » :	40
3.27. TABLE « SONO » :	41
3.28. TABLE « TPH_SECU » :	42
3.29. TABLE « TV » :	43
3.30. TABLE « VENTILATION » :	45
4. LISTE DE VALEURS :	47
4.1. TABLEAU DES VALEURS POUR LE CHAMP « SENS » :	47
4.2. TABLEAU DES VALEURS POUR LE CHAMP « TUNNEL » :	47
4.3. TABLEAU DES VALEURS POUR LE CHAMP « AGER » (EX DISTRICT):	47
4.4. TABLEAU DES VALEURS POUR LE CHAMP « EXPLOITANT » (EXPLOITANTS DIRIF UNIQUEMENT)	48
4.5. TABLEAU DES VALEURS POUR LE CHAMP « POSITION »:	48
5. AUTRES TABLES.....	49
5.1. TABLE « NUM_TPH_SERVICE » :	49
5.2. TABLE « SQ » :	49
5.3. TABLE « PROJETS » :	50

1. Contenu du document :

Le présent document décrit le contenu de la base descriptive des matériels qui constituent les équipements gérés par la DiRIF. Cette base est communément appelée "base tatouages".

Selon l'organisation actuelle de la DRIEA IF, cette base est gérée par l'Unité Documentation rattachée au Département d'Ingénierie Équipements Tunnels du Service de l'Aménagement du Réseau de la DiRIF, au titre de ses missions de synthèse et de description des équipements. Cette base est diffusée par la Médiathèque.

La présence des champs dans chacune des tables résulte des échanges entre les services de la DiRIF concernés par cette base. Depuis la précédente version, certains champs ont été ajoutés pour des besoins d'organisation.

Dans la version actuelle, les champs sont **tous et toujours du type TEXTE**. La longueur des champs est renseignée dans les tableaux ci-dessous.

2. Tenue à jour des bases :

La tenue à jour de cette base est de la responsabilité de l'Unité Documentation, qui détient les originaux. La base mise à disposition par la Médiathèque, sur le serveur DOCTEC, constitue une copie de l'originale, rafraîchie après chaque mise à jour.

Cette copie est accessible à partir des outils de gestion (DTC) et de mise à disposition (SIDONIE) de la documentation technique.

L'attention des opérateurs est appelée sur le fait que toute modification réalisée en dehors de la Médiathèque, **sera systématiquement écrasée lors du rafraîchissement**.

Ce qui suit, donne l'état de la base qui est maintenue par l'Unité Documentation. Pour chaque table, un premier tableau indique sa constitution.

Dans ces tableaux, la partie de droite indique le nom du champ, la partie centrale donne sa longueur, la partie de gauche donne l'information du contenu du champ. Si nécessaire, ce contenu peut également donner des valeurs ou fourchette de valeurs, acceptables dans le champ. Si le nombre de valeurs admises est trop élevé, celles-ci font alors l'objet d'un tableau supplémentaire, séparé.

Par ailleurs, certains tables possèdent des champs pour lesquelles aucune information n'est attendue en raison, généralement, de la technologie de l'équipement. Dans ces cas, les champs prendront **toujours pour valeur un astérisque « * »**.

Lorsqu'il est nécessaire de modifier l'organisation d'une table ou d'ajouter une nouvelle table, le présent document fait alors l'objet d'une nouvelle version.

3.Description de la base

3.1.Table «**ARMOIRES**» :

Table descriptive des armoires techniques

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'armoire. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'armoire technique.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête (R) est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'armoire technique. Lorsque l'armoire est située dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples: SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'armoire technique.
TYPE	75	Type de structure qui constitue l'armoire. Liste des valeurs : voir tableau des types ci-après
FONCTION	30	Fonction technique « système » (énergie, transmission, RAD..) assurée par l'équipement.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'armoire technique.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'armoire technique. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'armoire technique.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'armoire technique. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'armoire technique. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95).
COMMUNE	50	Commune d'implantation.
INFO_ACCES	254	Dispositions particulières d'accès à l'armoire technique.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'armoire technique.
NUM_SHEMA	50	Numéro du document technique utilisé dans le cadre des contrôles (périodiques,..) de l'armoire.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom de l'armoire technique (valeur immédiatement précédente dans la chronologie de nommage).

3.1.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **ARMOIRE** »:

TYPE	DESIGNATION
BAIE	Structure, généralement en métal, dont les dimensions sont standardisées et sur laquelle on fixe des matériels. Les bâtis comportent des cases superposées, destinées à accueillir, sous la forme de châssis, les équipements ou les périphériques que l'on veut réunir.
COFFRET	Structure, généralement de petite taille et suspendue, destinée à accueillir des matériels fixés sur des profilés (rails,...) métalliques.
DFP	Dispositif de Fermeture Physique. Armoires destinées à accueillir les matériels de pilotage (PIP..) des équipements de fermeture physique des tunnels.
PST	Point de Service Tunnel - Armoires destinées à accueillir les matériels de pilotage et de collecte des données des équipements de sécurité des tunnels.
PST_SATELLITE	Point de Service Tunnel_Satellite - Armoires utilisées en complément des PST pour accueillir les matériels de pilotage des équipements d'auto-évacuation des usagers des tunnels.
TABLEAU	Structure, généralement en métal, qui possède un panneau destiné à accueillir des équipements électriques.
TGBT	Tableau Général Basse Tension
ARMOIRE	Structure, généralement en métal, qui ne correspond à aucune de celles précitées ci-dessus, mais destinée à accueillir des équipements, parfois très spécifiques (climatisation, contrôle d'accès,...)

3.2.Table «AUTOMATES» :

Cette base permet de tatouer les équipements programmables destinés à la commande de processus par traitement séquentiel.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'automate.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête (R) est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'automate est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local, une armoire..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples: SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,..).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'automate.
TYPE	75	Type du matériel qui assure le traitement des tâches. Liste des valeurs : - AUTOMATE - MESD
@ADR	50	Adresse de management de l'équipement.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.3.Table «**CABLES**» :

Cette base est créée à partir du projet SIRIUS OUEST. Elle permet de tatouer les câbles de terrain (bus, antennes), installées ou utilisées.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du câble.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête (R) est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Les câbles qui possèdent un cheminement dont le sens change suivant les contraintes de câblage, la valeur du champ est un astérisque « * ». Pour les autres cas, voir tableau au chapitre 4.1.
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
TYPE	75	Nature du câble (BT, FO..). Cette information peut être complétée du nombre de conducteurs. Exemple : 36FO, 16p, 4Q,...
SERIE	50	Référence/série du câble. Exemple : Série 93, L711, CDL2252, U100RO2V, ARVFV, ...
TETE1	30	Libellé de l'équipement ou de l'élément matériel (Tatouage ou CRT), considérée comme origine du câble. Exemple : un tatouage C20 désigne un tronçon d'alimentation en énergie (BT). La tête de câble est alors le local.
TETE2	30	Libellé de l'équipement ou de l'élément matériel (Tatouage ou CRT) de l'autre aboutissant par rapport à TETE1, considérée comme extrémité.
TRANCHEE	50	Concaténation du site amont, du site aval et du sens, informations séparées par un tiret bas.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service du câble. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du réseau de câble.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du câble. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du câble Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du réseau (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage)
OBSERVATIONS	254	Particularités du câble.

3.4. Table «**CHAMBRE**» :

Table descriptive des chambres de tirage et de raccordement

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
IDENTIFIANT	15	Identifiant de la chambre
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom de la chambre (valeur immédiatement précédente dans la chronologie de nommage).
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête (R) est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation
COORD_GPS_O	15	Coordonnées GPS Ouest en – WGS 84.
COORD_GPS_N	15	Coordonnées GPS Nord en – WGS 84.
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de la chambre. Lorsque la chambre est située dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local..), Le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu doit être précisé en toute lettre .
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
DIMENSION	15	Dimension de la chambre (Longueur x Largeur x Profondeur)
TAMPON_MATERIAU	15	Type de matériau du tampon (Acier, Fonte, Béton,...)
TAMPON_MODELE	15	Modèle/référence du tampon (EX : D400, D600, NORINCO,...)
PRESENCE_EQUIP	12	Indique la nature de l'équipement installé dans la chambre, si tel est le cas. Valeur pour ce champ : - TRANSMISSION - ENERGIE
PROTECTION_AV	3	Indique si la chambre possède une protection Anti-Vandalisme («NON ») ou (« OUI »).
TYPE_PROTECTION	15	Type de protection installée pour la chambre (sable, terre, dalle,...)
REF_PROTECTION	50	Type de dalle de protection utilisée : AV1 ou AV2 ou bien AV3
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de la chambre. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de la chambre.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de la chambre. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de la chambre. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
LIEN_PHOTO	100	Lien vers la photographie de la chambre
OBSERVATIONS	254	Particularités de la chambre.

3.5.Table «**CLIM**» :

Table descriptive des équipements de climatisation, ventilation et extraction d'air dans les bâtiments exploités par la DIRIF.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du climatiseur.
LOCALISATION	100	Description précise du lieu de situation du climatiseur.
TATOU_LOC	8	Tatouage du local contenant le climatiseur.
LOC ALIM	8	Tatouage du local contenant le départ énergie du climatiseur.
DESIGN_MAT	100	Désignation des matériels qui composent le climatiseur.
FONCTION	30	Différencie les climatiseurs techniques des climatiseurs de confort. Liste des valeurs : -CONFORT -TECHNIQUE -CONF_TECH – Assure les deux fonctions à la fois.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant du climatiseur
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
NUM_SERIE	20	Numéro de série du climatiseur, qui figure sur sa plaque signalétique.
FLUIDE	5	Fluide frigorigène utilisé par le climatiseur.
PUIS_FROID	10	Puissance frigorifique développée par le climatiseur.
PUIS_CHAUD	10	Puissance calorifique développée par le climatiseur.
PERE	8	Tatouage du climatiseur (maître) auquel est rattaché l'équipement
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement de climatisation.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du climatiseur. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement de climatisation. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
INFO_ACCES	254	Dispositions particulières d'accès au climatiseur
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du climatiseur (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement de climatisation.

3.6.Table «ECLAIRAGE» :

Table descriptive des équipements d'éclairage (public, tunnel,...)

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de la ligne d'éclairage.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque la ligne d'éclairage est située dans un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE..).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné par la ligne d'éclairage. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de la ligne d'éclairage.
TYPE	75	Type d'utilisation de la ligne d'éclairage. Liste des valeurs : voir tableau des types ci-après
LOCAL_DEPART	100	Tatouage du local contenant le départ énergie de la ligne d'éclairage. Le tatouage peut être complété du nom du local après séparation par un tiret bas.
ARMOIRE_DEPART	50	Tatouage de l'armoire contenant le départ énergie de la ligne d'éclairage.
LONGUEUR	5	Longueur (en mètre) de la ligne d'éclairage. La longueur correspond à la distance entre les deux points lumineux d'extrémités d'une ligne
NB_LAMPE	4	Nombre de point lumineux que contient la ligne d'éclairage.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de la ligne d'éclairage. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de la ligne d'éclairage.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de la ligne d'éclairage. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de la ligne d'éclairage. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'armoire technique.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom de la ligne d'éclairage (valeur immédiatement précédente dans la chronologie de nommage).

3.6.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **ECLAIRAGE** » :

TYPE	DESIGNATION
TUNNEL_BASE	Ligne d'éclairage normal (ou de base) en tunnel.
TUNNEL_SECOURS	Ligne d'éclairage de secours en tunnel.
TUNNEL_RENFORCEMENT	Ligne d'éclairage de renforcement en tunnel.
TUNNEL_GALERIE	Ligne d'éclairage des galeries en tunnel.

3.7.Table «ENERGIE» :

Table descriptive des équipements d'énergie.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1 .
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement d'énergie.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1 .
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2 .
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement d'énergie.
TYPE	75	Type de matériel Liste des valeurs : - TRANSFORMATEUR - CELLULE-HT - ONDULEUR ou SYSTEME_TRANSFERT_STATIQUE - GE (Groupe Electrogène) - ATELIER_ENERGIE
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
TENSION	20	Valeur de la tension d'utilisation de l'équipement d'énergie. L'unité (V ou kV) est précisée.
NB_BATTERIES	3	Nombre de batteries qui composent l'équipement d'énergie.
PUISSANCE	10	Puissance électrique apparente de l'équipement d'énergie (en kVA)
TYPE_ISOLATION	10	Technique utilisée pour l'isolement et/ou la coupure (huile, sec, SF6..).
TENSION_ENTREE	50	Tension en entrée de l'équipement d'énergie (en kV)
TENSION_SORTIE	50	Tension en sortie de l'équipement d'énergie (en kV)
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement d'énergie. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement d'énergie.
AGER	5	District (DiRIF) d'implantation de l'équipement d'énergie. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3 .
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement d'énergie. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4 .
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement d'énergie.

3.8.Table «GUIDAGE» :

Table descriptive des équipements de guidage des usagers du Réseau Routier National.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement de guidage.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local, une armoire..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement de guidage.
TYPE	75	Type de matériel. Liste des valeurs : - CAPOTAGE - CHEVRONS - PLOT_JALONNEMENT
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
LOCAL_DEPART	100	Tatouage du local contenant le départ énergie de l'équipement de guidage. Le tatouage peut être complété du nom du local après séparation par un tiret bas.
ARMOIRE_DEPART	50	Tatouage de l'armoire contenant le départ énergie de l'équipement de guidage.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement de guidage. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement de guidage.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement de guidage. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement de guidage. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement de guidage.

3.9. Table «**HOST**» :

Anciennement, base des « UG » (Unité de Gestion) de SIRIUS Est, cette table permet désormais de tatouer tous les équipements informatiques et analogiques de partage de ressources en réseaux.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du Host.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête « R » est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local, une armoire..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,..).
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement.
TYPE	75	Type de matériel. Liste des valeurs : voir tableau des types ci-après
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
@ADR1	50	Adresse de l'équipement.
@ADR2	50	Seconde adresse, pour les host qui en possèdent plusieurs.
@ADR3	50	Troisième adresse, pour les host qui en possèdent plusieurs.
V24_1	2	N° de la voie principale de transmission du système informatique du PCTT.
V24_2	2	N° de la voie secondaire de transmission du système informatique du PCTT (doit être à zéro si pas sécurisé).
ENTREE(E)	2	Nombre d'entrées, la valeur doit être « * » s'il n'y en a pas.
SORTIE(S)	2	Nombre de sorties, la valeur doit être « * » s'il n'y en a pas.
ET_ANA	2	Nombre d'entrées analogiques, la valeur « * » s'il n'y en a pas.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.9.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **HOST** » :

TYPE	DESIGNATION
AMPLIFICATEUR	
AUTOCOMMUTATEUR_TPH	Autocommutateur téléphonique – Équipement qui organise et gère les communications téléphoniques. Appelé aussi « Autocom », il est aussi capable de gérer des données informatiques en tous genres.
BAIE_DISQUE	Baie abritant des disques, souvent durs.
BOITIER DECODEUR	Boite qui renferme une carte de décodage de flux vidéo.
BORNE REPONDEUSE	
CACQ	Centrale d'acquisition informatique du RAD
CONVERTISSEUR	Définition en attente (SEER/DET/UPMM)
ENREGISTREUR VIDEO	
FIREWALL	Serveur conçu pour protéger du piratage, un réseau informatique. Ce serveur permet d'assurer la sécurité des informations internes au réseau local en filtrant les entrées et en contrôlant les sorties selon une procédure automatique établie.
FRONTAL	Équipement ou ensemble qui constitue l'interface entre un utilisateur et un système.
IMPRIMANTE	Périphérique informatique (de sortie) qui permet l'édition de documents (textes, graphiques, photographies etc..).
KVM	
MUG	Multi Unité de Gestion – Equipement capable de tenir le rôle de plusieurs unité de gestion.
PASSERELLE	Équipement ou dispositif informatique permettant de relier deux réseaux informatiques de types différents
POOL VIRTUEL	Définition en attente (SEER/DET/UPMM)
POSTE_CLIENT	Machine qui permet d'accéder et de récupérer des informations à partir d'un serveur distant.
POSTE_CLIENT VIRTUEL	
RACK ANALYSEUR	Définition en attente (SEER/DET/UPMM)
RACK CODEUR	Bâti métallique aménagé pour recevoir et assurer le fonctionnement de cartes de codage de flux vidéo.
RACK CODEUR/DECODEUR	Bâti métallique aménagé pour recevoir et assurer le fonctionnement de cartes de codage et de décodage de flux vidéo.
RACK DECODEUR	Bâti métallique aménagé pour recevoir et assurer le fonctionnement de cartes de décodage de flux vidéo.
RACK OPTIQUE	
RACK NVR	Bâti métallique aménagé pour recevoir et assurer le fonctionnement d'enregistreur et lecteur vidéo en réseau.
RACK_UMT	
SERVEUR	Machine physique qui exécute des opérations à la demande d'autres machines.
SERVEUR VIRTUEL	
STOCKAGE	Définition en attente (SEER/DET/UPMM)
TIROIR TEST CABLES	
UG	Unité de Gestion – Equipement utilisé dans la technologie SIRIUS Est pour la gestion des échanges entre les PMV et les PCTT ainsi que pour la supervision des équipements.
UG1	
UG3	
UG_CPU213	
WDM	Définition en attente (SEER/DET/UPMM)

3.10. Table «**HYDRO**» :

Table descriptive des équipements d'assainissement

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête « R » est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,..).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement.
TYPE	75	Type de matériel. Liste des valeurs : - POMPE - VANNE
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
PUISSANCE	10	
DEBIT	10	Quantité de fluide traité par unité de temps.
HAUTEUR_REJET	10	
DIMENSION_PELLE	20	
DIAMETRE	10	
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.11. Table «INCENDIE» :

Table descriptive des équipements de gestion (lutte,...) des incendies.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un ensemble tatoué (un local...), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc...), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
TYPE	75	Type de matériel. Liste des valeurs : - DOUCHE PORTATIVE - EXTINCTEUR - POSTE FIXE D'EXTINCTION - POTEAU INCENDIE
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
FOYER_TYPE	50	
CLASSE	5	Classe de feu caractérisée par la nature de ce qui brûle. Les classes sont désignées par les lettres A, B, C, D et F. La combinaison de plusieurs classes (Exemple : AB, ABC...) est fréquente.
CONTENANT	50	Agent extincteur (eau pulvérisée, CO2, poudre...) contenu dans l'équipement
MASSE_CONTENANT	50	Masse (en kg) de l'agent extincteur contenu dans l'équipement. Cette information peut aussi être exprimée en volume/capacité (Litre). L'unité utilisée est précisée.
TYPE_FEU	100	Combustible traité par l'agent extincteur contenu dans l'équipement.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.12. Table «**LEVAGE**» :

Table descriptive des équipements qui permettent de lever des charges importantes.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête ® est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement.
TYPE	75	Type de matériel. Liste des valeurs : - PALAN MANUEL - PALAN MOTORISE
CHARGE_MAX	50	Charge maximale pouvant être levée par l'équipement.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.13. Table «**LOCAUX**» :

Table descriptive des locaux et salles techniques, ou structures assimilées.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du local.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
TYPE	75	Désignation technique du local. Liste des valeurs : voir tableau des types ci-après
NOM	254	Désignation culturelle du local.
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation du local. Lorsque le local est une salle située dans un site tatoué, le niveau (RDC, 1 ^{er} étage) est renseigné. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu devra être précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du local
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du local. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du local. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95).
COMMUNE	50	Commune sur laquelle le local est implanté (permis de construire).
RUE	254	Rue de la commune sur laquelle le local est implanté.
TEL	15	Numéro téléphonique d'appel du local.
INFO_ACCES	254	Modalités particulières d'accès au local.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom du local (valeur immédiatement précédente dans la chronologie de nommage).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du local (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du local.

3.13.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **LOCAUX** »:

TYPE	DESIGNATION
AUTO	Local ou salle Automate
ANNEXE	Local ou salle annexe de la fonction d'un autre local
BAT	Local ou salle Batterie
BAC	Local ou salle contenant des bâches pour l'assainissement
BT	Local ou salle Basse tension
CA	
CC	Coffret de couplage BT, selon l'architecture type « SIRIUS Ouest » (tatoués en L15.XXXY).
CF	Local ou salle Courant Faible
CO	Local ou salle analyseur pompes CO
COF	Local ou salle exploité et à charge de COFIROUTE
CRI	Salle de Crise
DIVER	Local ou salle assurant diverses fonctions
EP	Local ou salle d'Eclairage Public
ET	Local ou sale d'Eclairage Tunnel
EXP	Local ou salle d'Exploitation
EXT	Local ou salle extracteur
FIL	Local ou sale Filtre
GE	Local ou salle Groupe Electrogène
GTC	Local ou salle Gestion Technique Centralisée
HT	Local ou sale Haute Tension
IS	Issue de secours
LC	Local de Concentration, selon l'architecture type « SIRIUS est » exclusivement.
LT	Local Technique (divers)
LTTV	Local Technique Télévision, selon l'architecture type « SIRIUS Ouest » exclusivement.
LTU	Local technique Tunnel
NI	Niche technique
OND	Local ou salle Onduleur
PC	Local ou salle Poste de Contrôle
PCTT	Poste de Contrôle Tunnels et Trafic
PE	Poste Electrique
PI	Poste d'Interconnexion électrique.
PL	Poste de Livraison électrique.
RAD	Local ou salle Radio
SAS	Salle situé entre deux espaces de pressions différentes
SBTE	Source Basse Tension d'Extrémité de tronçon, selon l'architecture type « SIRIUS Ouest »
SBTI	Source Basse Tension Intermédiaire de tronçon, selon l'architecture type « SIRIUS Ouest »
SC	Site de Concentration, selon l'architecture type « SIRIUS Ouest » exclusivement.
SP	Local, salle ou station de Pompage
ST	Site Technique, selon l'architecture type « SIRIUS est » exclusivement.
VEN	Local ou salle de ventilation
VID	Local ou salle de Vidange
TEL	Local ou salle des opérateurs téléphonique
TGBT	Local ou salle abritant un ou plusieurs TGBT (Tableau Général Basse Tension)
TR	Transformateur, cabine Cahors SIRIUS selon l'architecture type « SIRIUS est » exclusivement.

3.13.2. Séparateurs dans le champ «TYPE» de la table « **LOCAUX** » :

SEPARATEUR	DESIGNATION
/	Les bâtiments et leurs salles étant tatoués, le séparateur (/) est utilisé pour matérialiser l'imbrication – Exemple : LTU / BT désigne la salle Basse Tension située dans le local technique Tunnel décrit dans le champ NOM
_ (tiret bas)	Plusieurs types ou fonctions de locaux peuvent être regroupés dans une même salle, le signe typographique (_) est utilisé pour séparer les différents types.

3.14. Table «MECA» :

Table descriptive des équipements de neutralisation physique de voie.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Localisation de la voie d'implantation. Liste des valeurs : voir tableau « LOCALISATION » ci-après
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
TYPE	75	Désignation technique «système» de l'équipement. Liste des valeurs : - BRA (Biseau de Rabattement) - GMA (Glissière Mobile d'Affectation de voie) - OCC (Rideau Occulteur)
SOUS-TYPE	60	Désignation du matériel suivant le type de l'équipement.
TYPE_CDE	10	Désignation du type de commande de l'équipement.
TAT_CDE	8	Tatouage (si existant) de l'ensemble fonctionnel de commande de l'équipement. (Exemple : Tatouage de l'automate de commande)
VOIE_N	2	N° de la voie « Normal » de transmission.
VOIE_S	2	N° de la voie « Secours » de transmission.
TAT_LOC	8	Tatouage du local d'appui (énergie et transmission) de l'équipement.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom de l'équipement (valeur immédiatement précédente dans la chronologie de nommage).

3.14.1. Liste des valeurs pour le champ «LOCALISATION» de la table « MECA » :

VALEUR	DESIGNATION
BAU	Bande d'Arrêt d'Urgence
VL	Voie_Lente
VR	Voie_Rapide
VMR	Voie_Médiane_Rapide
VM	Voie_Médiane
VML	Voie_Médiane_Lente
VL	Voie_Lente
VA	Voie_Auxiliaire

3.15.Table «METROLOGIE» :

Table descriptive des équipements de mesures.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
TYPE	75	Désignation du type de matériel. Liste des valeurs : voir tableau des types ci-après
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
ID	30	Autre identifiant utilisé par certains acteurs.
ID_GEST	30	Identifiant de l'équipement dans le système de gestion et de supervision.
LOCAL_GEST	50	Tatouage du local de gestion de l'équipement.
POSTE_INFO	50	Nom du site qui abrite le poste informatique sur lequel les données sont collectées.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
COMMUNE	50	Commune d'implantation.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.15.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table «METEOROLOGIE»:

TYPE	DESIGNATION
ANEMOMETRE	Instrument de mesure de la vitesse du flux d'air en tunnel
CAPTEUR CO	Capteur de pollution au monoxyde de carbone.
CAPTEUR NO	Capteur de pollution au monoxyde d'azote.
DETECTEUR DE FUMEE	Détecteurs de fumées en tunnels
EXPLOSIMETRE	Instrument pour vérifier la teneur d'une atmosphère en gaz, susceptible d'exploser.
INTERRUPTEUR CREPUSCULAIRE	Equipped d'allumage de lampe au crépuscule et d'extinction à l'aube.
LUMINANCEMETRE	Instrument de mesure de la luminance et des éclairagements.
OPACIMETRE	Instrument de mesure d'opacité (fumées) en tunnels
STATION METEO	Station météorologique
SONDE TEMPERATURE	Instrument de mesure de la température dans les tunnels
SONDE et CAPTEUR DE VIBRATION	Instrument de mesure de vibrations
DETECTEUR DE GAZ	Instrument permet de détecter la présence de gaz combustible d'une atmosphère.
DETECTEUR D'HYDROCARBURE	Instrument qui permet la détection d'une couche d'hydrocarbure ou de solvant en surface d'un contenant.
TURBIDIMETRE	Instrument qui mesure la caractère plus ou moins trouble d'un liquide.
SONDE DE NIVEAU et INSTRUMENTATION NIVEAUMETRIE	Détection et mesure de niveau d'un liquide

3.16.Table «MONITEUR» :

Table descriptive des moniteurs ou équipements assimilés (mur d'images..).

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du moniteur ou du mur d'image.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle du moniteur.
LOCALISATION	100	Localisation d'implantation (local dans lequel est situé le moniteur)
TATOU_LOC	8	Tatouage du local d'implantation du moniteur ou du mur d'image.
ETIQUETTE	30	
POSITION	20	Position du moniteur dans sa structure d'accueil. Liste des valeurs : voir tableau des positions au chapitre 4.5.
TAILLE	50	Taille de la diagonale de visualisation de l'image.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service du moniteur. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du moniteur.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du moniteur. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du moniteur. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom du moniteur (valeur immédiatement précédente dans le temps).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du moniteur (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.17. Table «PMV» :

Table descriptive des PMV (Panneaux à Messages Variables)

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du PMV (y compris son support)
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
NOM_SIRIUS	30	Nom du PMV dans le système informatique de Gestion (SIRIUS 2)
TYPE	75	Type du panneau sur site. Liste des valeurs : voir tableau des types de PMV ci-après.
LIGNE	1	Nombre de ligne(s) du PMV.
CARACTERES	50	Nombre de caractères par ligne du PMV.
FONCTION	30	Numéro de fonction UG pour les PMV de technologie <u>SIRIUS Est uniquement.</u>
LAST_REL	8	Date de la dernière version du programme (soft) du PMV.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
TAT_UG	8	Tatouage de l'UG de commande
TYPE_UG	8	Type de l'UG de commande, au sens de la technologie.
DEPORT_OCC	4	Existence de la technologie avec déport des occulteurs (VRAI / FAUX).
ADR	50	Adresse de management du PMV.
GESTION_TECH	20	Lieu de rattachement fonctionnel du PMV.
V24_1	2	Voie normale (doit être à «*» si non configuré).
V24_2	2	Voie secours (doit être à «*» zéro si pas secouru ou non configuré).
OPERATEUR	60	Nom du ou des opérateur(s) de téléphonie mobile utilisant le PMV comme support.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service du PMV. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du PMV.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du PMV. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du PMV. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) du PMV.
COMMUNE	50	Commune d'implantation du PMV.
RUE	254	Rue de la commune sur laquelle le PMV est implanté.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom du PMV (valeur immédiatement précédente dans le temps).

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du PMV (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du PMV.

*3.17.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **PMV** » :*

VALEUR	DESIGNATION
PMV A	Panneau sur autoroute
PMV S	Panneau pour section courante
PMV D	Panneau pour divergent ;
PMV HA	Panneau hors autoroute.
PMVL	Panneau ??
PMV_INFO	Panneau pour information tunnel (points d'arrêt ou fermeture)
PMV_PICTO	Panneau équipé de pictogramme
PID	Panneau d'information dynamique
PMV_TEST	Panneau de test

3.18.Table «**RADIO**» :

Table descriptive des points hauts utilisés pour la radiocommunication

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du point haut de radiocommunication.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle ENTREE ou SORTIE, (*) en section courante
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle du point haut de radiocommunication.
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local, une armoire..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (adresse, trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre.
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant (assembleur) de l'équipement.
NBR_ANTENNE	1	Nombre d'antenne que comporte le point haut de radiocommunication
HAUTEUR_MAX	10	Hauteur maximale du point haut de radiocommunication
PUISSANCE_MAX_EM	10	Puissance maximale d'émission du point haut de radio-communication
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du point haut de radiocommunication.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du point haut de radiocommunication. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du point haut de radiocommunication. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
COMMUNE	50	Commune d'implantation de l'équipement.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) de l'équipement.
ACCES	20	Dispositions particulières d'accès aux équipements.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du point haut (liste des projets : voir table « PROJETS » de la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du point haut de radiocommunication.

3.19. Table «**RADSE**» :

Table descriptive des RAD (Recueil Automatique de Données), hormis RAD de technologie SIRIUS OUEST (voir table suivante RADSW)

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de la station de recueil de données.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle ENTREE ou SORTIE, (*) en section courante
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
NB_VOIES	10	Nombre de voies mesurées par la station, pour la section considérée
TYPE_TECH	20	Type technologique de la station. Liste des valeurs : -SIMPLE -DOUBLE -SILHOUETTE ;
ADR	50	Adresse de management de la station.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de la station RAD
GESTION_TECH	20	Lieu de rattachement fonctionnel de la station.
DEPORTEE	1	Si la station est déportée depuis une station maître (O/N)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de la station RAD.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de la station RAD. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de la station RAD. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
CRT_STATION	8	Code de référence technique de la station dans le configurateur informatique.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de la station RAD (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de la station RAD.
NOM_PROJET	50	Nom pouvant être attribué à la station en phase projet (avant demande de tatouage).
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom (tatouage) de la station (valeur immédiatement précédente dans le temps).

3.20. Table «**RADSW**» :

Cette base est créée à partir du projet SIRIUS OUEST. Elle permet de tatouer les points de mesure de recueil de données de technologie SIRIUS OUEST.

Dans SIRIUS OUEST, un point de mesure représente pour un lieu donné, l'ensemble des capteurs concernant un sens de circulation d'une section de voie rapide, ou d'une bretelle d'entrée, ou d'une bretelle de sortie. Ces capteurs sont physiquement dépendants d'une station technique, située en général dans un regard en bord de chaussée. Cette station est désignée par un CRT. De même, chaque boucle fait l'objet d'un CRT.

Plusieurs points de mesure peuvent dépendre d'une même station, donc plusieurs tatouages peuvent faire référence à un même CRT. Enfin une station peut être déportée d'une autre station désignée comme station maître. Une station déportée n'est rattachée qu'à une seule station maître. Une station maître peut posséder plusieurs stations déportées. La table mentionne le cas d'une station déportée, et indique la station maître correspondante.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de la station de recueil de données.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle ENTREE ou SORTIE, (*) en section courante
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
NB_VOIES	10	Nombre de voies mesurées sur la section considérée par le point de mesure.
TYPE_TECH	20	Type technologique de la station (SIMPLE, DOUBLE, SILOUHETTE)
GESTION_TECH	20	Lieu de rattachement fonctionnel du point de mesure.
@ADR	50	Adresse de management du point de mesure.
CRT_STATION	8	Code de référence technique de la station dans le configurateur informatique.
CRT_INVENTAIRE	8	Code de référence technique de la station à laquelle les capteurs du point de mesure sont raccordés.
DEPORTEE	1	Si la station est déportée depuis une station maître (O/N)
CRT_MAITRE	8	CRT de la station maître, dans le cas d'une station déportée
TAT_TG	8	Tatouage du tronçon du câble de transmission sur lequel la station du point de mesure est raccordée.
TAT_BT	8	Tatouage du tronçon du bus BT sur lequel la station du point de mesure est raccordée.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du point de mesure.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du point de mesure. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du point de mesure. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du point de mesure (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du point de mesure.

3.21. Table «**RAU**» :

Table descriptive des PAU (Postes d'Appel d'Urgence)

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie de l'équipement. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du PAU.
NOM_DIRIF	6	Nom attribuer par l'exploitant, qui figure sur le PAU.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu géographique d'implantation du poste. Lorsque le poste est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
NOM_SIRIUS	30	Nom du PAU dans le système informatique de gestion (SIRIUS 2)
NUM_PCA	6	Nom du PAU dans le PCA (Poste de Centralisation des Appels) auquel il est rattaché
PCA	6	Numéro du PCA (Poste de Centralisation des Appels) auquel est rattaché le PAU Valeur du champ : Local dans lequel le PCA se trouve + numéro du PCA. Exemple NAN1 = PCTT NANTERRE, PCA N°1.
PAU_P	6	« P » si PAU principal, ou NOM_DIRIF du PAU secondaire rattaché, ou (*) s'il n'y en a pas.
PAU_S	6	« S » si PAU secondaire, ou NOM_DIRIF du PAU principal auquel il est rattaché.
TRANSLATEUR	4	Utilisation d'un translateur (Vrai/Faux)
TECHNOLOGIE	10	Désignation de la technologie du PAU.
ADR	50	Adresse matérielle du PAU telle que configurée dans la borne mère.
ANT	2	Antenne de rattachement du PAU
TYPE	75	Type morphologique du PAU.(REDUIT – NORMAL – MINI)
ACCES	20	La condition d'accès à l'équipement
GESTION_Tech	20	Lieu de rattachement fonctionnel (là où le PAU « sonne » !).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du PAU.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du PAU. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du PAU. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) de l'équipement.
ADMIN	50	Administrateur technique du PAU.
DDAC_PCTT	10	Affectation DDAC au PCTT (doit être vide si pas de DDAC).

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
DDAC_LC	10	Affectation DDAC au LC (doit être vide si pas de DDAC).
TRONCON	15	Désignation du tronçon AP de transmission du PAU.
BRANCHE	15	Désignation de la branche du tronçon AP de transmission du PAU.
CAB_DEPART	60	Capacité et série du câble de départ du tronçon auquel est raccordé le PAU. Exemple : 14Q L711, 11Q+16FO CDL2252
Q_DEPART	60	Désignation des circuits de raccordement de départ, du PAU. Le circuit de départ correspond au circuit côté équipement.
CAB_ARRIVE	60	Capacité et série du câble d'arrivée du tronçon auquel est raccordé le PAU. Exemple : 14Q L711, 11Q+16FO CDL2252
Q_ARRIVE	60	Désignation des circuits de raccordement d'arrivée, du PAU
ANCIEN_NUM	15	Historique du nom du PAU (valeur NOM_DIRIF immédiatement précédente dans le temps).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du PAU (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du PAU.

3.22. Table «**REGUL**» :

Table descriptive des contrôleurs d'accès

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'ensemble fonctionnel contrôleur d'accès
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
AXE_ENTREE	20	Nom de l'axe d'origine ou de provenance de la bretelle d'entrée sur laquelle le contrôleur d'accès est implanté.
DOUBLE	3	Si le contrôleur d'accès assure la régulation de deux bretelles (O/N)
D_FEUX	3	Diamètre des feux tricolores
L_BRETELLE	4	Longueur de la bretelle régulée
L_STOCK	6	Longueur de la voie de stockage associée
INSERTION	16	Type d'insertion sur l'axe.
NB_VOIE	10	Configuration des voies de la bretelle d'implantation du contrôleur d'accès.
NB_PMVHA	4	Nombre de PMV Hors Autoroute associé au contrôleur d'accès.
ACC_S ASSO	8	
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du contrôleur d'accès.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du contrôleur d'accès. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du contrôleur d'accès. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom du contrôleur d'accès (valeur tatouage immédiatement précédente dans le temps).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du contrôleur d'accès (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du contrôleur d'accès.

3.23. Table «REPARTITEURS» :

Table descriptive des répartiteurs.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du répartiteur.
LOCALISATION	100	Localisation géographique d'implantation. Le nom du local d'implantation ainsi que le niveau (étage) sont précisés.
TATOU_LOC	8	Tatouage du local d'implantation du répartiteur.
TYPE	75	Type du répartiteur, au sens de la technologie. Liste de valeurs : -TCFO (tête de câble fibre optique) -TC51L (tête de câbles 51L pour câble cuivre) -TG (répartiteur de câbles de transmission cuivre) -FO (répartiteur fibre optique) -KX (répartiteur coaxial) -Concaténation de plusieurs types si nécessaire, séparés par un tiret bas. Exemples: TG_FO, TG_FO_KX, TG_KX
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
NB_FERME	8	Nombre de ferme qui constitue le répartiteur
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du répartiteur.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du répartiteur. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du répartiteur. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du répartiteur (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du répartiteur.

3.24. Table «**ROUTAGE**» :

Table descriptive des équipements de routage.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
LOCALISATION	100	Tatouage du lieu d'implantation de l'équipement (armoire, local,...).
POSITION	20	Position de l'équipement dans sa structure d'accueil. Liste des valeurs : voir tableau des positions au chapitre 4.5.
@ADR	50	Adresse de management de l'équipement.
VOISIN_1	8	Tatouage de l'équipement situé en amont, de l'équipement de routage
VOISIN_2	8	Tatouage de l'équipement situé en aval, de l'équipement de routage.
TYPE	75	Désignation technique de l'équipement de routage. Exemples : SWITCH, ROUTEUR, MODEM ETHERNET...
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.
INF_TEMP	60	Champ temporaire destiné à accueillir tout type d'information.

3.25. Table «**SIGNA_DYN**» :

Table descriptive des équipements de signalisation dynamique.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'ensemble support + signalisation dynamique.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Localisation géographique d'implantation.
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
NOM_SIRIUS	30	Nom de l'équipement dans le système informatique de gestion (SIRIUS 2)
TYPE	75	Type de l'équipement de signalisation dynamique sur site. Liste des valeurs : voir tableau ci-après.
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement. Les différents constructeurs des équipements composés de plusieurs matériels sont séparés par un tiret bas(_).
GESTION_PCTT	30	PCTT de rattachement fonctionnel.
GESTION_LOCAL	30	Tatouage du local technique contenant l'équipement de gestion de commande.
TAT_ARMOIRE	8	Tatouage de l'équipement contenant l'équipement de gestion de commande. (« * » si pas d'armoire). Renseigné, y compris lorsque l'armoire est située dans un local technique.
ADR	50	Adresse de l'équipement de gestion de commande sur lequel le panneau est raccordé (« * » si panneau n'existe plus ou non raccordé).
NUM_FONCT	6	Numéro de fonction de l'équipement de gestion de commande.
NUM_PANN	2	Numéro du panneau dans la fonction UG (Unité de gestion) correspondante (5 panneaux ou 10 caissons par fonction, codé en hexadécimal)
ADR_RACK	10	Adresse du rack UG
AFFICHAGE	5	Lieu d'affichage du panneau de signalisation.
V24_1	2	Voie de transmission (UG) Normale.
V24_2	2	Voie de transmission (UG) Secours (« * » si pas sécurisé ou non configuré)
NUM_MCL	5	
LUM_N	4	Puissance en Watts de consommation en luminosité nuit.
LUM_J	4	Puissance en Watts de consommation en luminosité jour.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
LUM_S	4	Puissance en Watts de consommation en luminosité surbrillance.
SOURCE_ALI	25	Tatouage de la source d'énergie qui alimente le panneau de signalisation.
VR ^(*)	15	Numéros des messages affichables sur le caisson situé au-dessus de la voie rapide (« * » si pas de caisson).
VMR ^(*)	15	Numéros des messages affichables sur le caisson situé au-dessus de la voie médiane/rapide (« * » si pas de caisson).
VM ^(*)	15	Numéros des messages affichables sur le caisson situé au-dessus de la voie médiane (« * » si pas de caisson).
VML ^(*)	15	Numéros des messages affichables sur le caisson situé au-dessus de la voie médiane/lente (« * » si pas de caisson).
VL ^(*)	15	Numéros des messages affichables sur le caisson situé au-dessus de la voie lente (« * » si pas de caisson).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement de signalisation.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement de signalisation. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3 .
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement de signalisation. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4 .
ANCIEN_NOM	100	Historique du nom de la signa_dyn (valeur immédiatement précédente dans le temps).
NOM_PROJET	50	Nom pouvant être attribué à l'ensemble de signalisation en phase projet (avant demande officiel du tatouage).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement de signalisation (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement de signalisation.

3.25.1. Liste des valeurs pour le champ «TYPE» de la table « **SIGNA_DYN** » :

VALEUR	DESIGNATION
B1	Panneau B1
B14	Panneau B14
B14/50 ou 70 ou 90	Panneau B14 / valeur de la prescription de vitesse
BA_AUTO	Barrière Automatique
BA_MANU	Barrière Manuelle
C28	Panneau C28
IPL	Interdiction Poids Lourd
PA_TYPE1 + TYPE2...	Point d'arrêt _ types des équipements qui constituent le point d'arrêt
PDIV	Pré signalisation Directionnelle d'Interdiction de Voie.
PF_TYPE1 + TYPE2..	Point de Fermeture _ types des équipements qui constituent le point de fermeture
PMV_SAV	Signal d'Affectation de Voies associé à un Panneau à Message Variable
R2	Signal R2
R21a	Signal de fermeture de voies
R24	Signal R24
SAV	Signal d'Affectation de Voies
SAV MIXTE	Signal d'Affectation de Voies Mixte
SAV M/Fb	Signal d'Affectation de Voies Mixte / Fond blanc
SAV M/Fn	Signal d'Affectation de Voies Mixte / Fond noir
SDIV	Signalisation Dynamique d'Interdiction de voies
SDRV	Signalisation Dynamique de Rappel de Vitesse

3.25.2. Tableau des significations notées d'un astérisque (*) :

ITEM	SIGNIFICATION
VR	Voie rapide (située la plus à gauche dans le sens de la circulation).
VMR	Voie médiane rapide (si 4 ou 5 voies, voie située à droite de la voie rapide dans le sens de la circulation).
VM	Voie médiane (si 3 ou 5 voies, voie située au centre dans le sens de la circulation).
VML	Voie médiane lente (si 4 ou 5 voies, voie située à gauche de la voie lente dans le sens de la circulation).
VL	Voie lente (voie unique, ou voie située la plus à droite dans le sens de la circulation).

3.26.Table «SIGNA_FIXE» :

Table descriptive de la signalisation fixe.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'ensemble support + panneau(x) de signalisation.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
TYPE	75	Type du panneau de signalisation sur site. .Liste des valeurs : voir tableau ci-après.
NOMENCLATURE	20	Référence du modèle de panneau (sans l'indice a,b,c,...) suivant l'arrêté relatif à la signalisation des routes et autoroutes (arr. du 24/11/2007 modifié) - Voir version consolidée 2008.
GAMME	10	Dimensionnement normalisé du panneau de signalisation.
TAT_ASSOC	8	Tatouage de l'équipement associé au panneau de signalisation (Exemple : Tatouage de l'issue de secours associée au CE30)
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service du panneau. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire du panneau.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation du panneau. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation du panneau. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) du panneau de signalisation.
COMMUNE	50	Commune d'implantation du panneau.
NOM_PROJET	50	Nom pouvant être attribué à l'ensemble de signalisation en phase projet (avant demande officiel du tatouage).
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation du panneau (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités du panneau de signalisation.
NOM_CARREF	100	Désignation du carrefour
LIEN_PHOTO	100	Lien vers la photographie de l'équipement

3.27. Table «**SONO**»:

Table descriptive des équipements de sonorisation

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement de sonorisation.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée_X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée_Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement de sonorisation. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local, une armoire..), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement.
ADR	50	Adresse IP de l'équipement
TAT_ARMOIRE	8	Tatouage de l'armoire associée à l'équipement de sonorisation
TYPE	75	Type du matériel de sonorisation. Liste des valeurs : - SIRENE AEV - BALISE AEV
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.28. Table «TPH_SECU»:

Table descriptive des téléphones de sécurité dans les issues de secours des tunnels.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage du téléphone de sécurité.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée _X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée _Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local,...), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc..), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
TYPE	75	Type de matériel.(TELEPHONE DE SECURITE)
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
@ADR	50	Adresse de management de l'équipement.
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service du téléphone de sécurité. Format date (jj/mm/aaaa)
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

3.29. Table «TV» :

Table descriptive des équipements de prises de vues.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'ensemble fonctionnel de prise de vue.
TATOUAGE_EXP	8	Ce champ contient la valeur de l'ancien tatouage déterminé par l'exploitant. Cette valeur étant susceptible d'être modifiée dans le temps, une telle désignation était contraire à la démarche générale d'un tatouage fonctionnel invariable.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d 'entête «R» est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un équipement ou un ensemble tatoué (un local...), le tatouage de ce dernier est renseigné en priorité. Pour les autres cas (trottoir, sur axe, parc, etc.), le lieu est précisé en toute lettre (Exemples : SUR AXE, ENTREE DU PARC RASPAIL,...).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné, y compris lorsque l'équipement n'est pas situé dans le tunnel mais utilisé pour sa gestion et/ou son exploitation. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
NUMERO	10	Numéro de sélection sur la matrice (doit être rempli à «*» si l'image ne passe pas par une matrice).
TYPE	75	Type technique ou type d'utilisation de l'équipement de prise de vues. Liste des valeurs : - CONCESSIONNAIRE - CONTRÔLE-SANCTION - DAI_TUNNEL - EVACUATION_TUNNEL - VIDEOSURVEILLANCE
CV	1	Désignation d'une caméra fixe (« N ») ou orientable (« O »).
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
GESTION_LOCAL	30	Site technique, armoire de rattachement, ou équivalent, arrivée primaire de l'image dans le sens de la deuxième extrémité du câble coaxial. Certaines désignations peuvent ne pas être conformes à la culture générale de la DIRIF.
ARRIVEE_IM	50	Désignation du lieu d'arrivée primaire de l'image, certaines étant regroupées pour leur transmission vers le PCTT.
TRAITEMENT	25	Informations relatives aux traitements des images.
POUR_DAI	3	Indique si l'image n'est utilisée <u>que</u> pour la DAI (valeur = OUI ou NON).

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
ADR_TELECO	3	Adresse de la télécommande, telle que configurée dans la caméra. Codification en hexadécimal sur 8 bits, valeurs de 1 à 244 inclus maxi. Valeur doit être « * » si caméras fixe.
MATRICE	3	Numéro de la matrice principale
INCRUST_CA	1	Existence d'une incrustation directement dans la caméra (valeur = « O » pour oui ou « N » pour non).
INCRUS_PRI	30	Contenu du libellé de la première ligne d'incrustation.
INCRUST_SE	30	Contenu du libellé de la seconde ligne d'incrustation.
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement de prise de vues.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement de prise de vues. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement de prise de vues. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
DEPARTEMENT	2	Département d'implantation (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) du panneau de signalisation.
COMMUNE	50	Commune d'implantation du point de prise de vues.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'équipement de prise de vues (liste des projets : voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).
NOM_SIRIUS	30	Nom de l'équipement dans le système informatique de gestion (SIRIUS 2)
ANCIEN_NOM	100	Historique du numéro de sélection sur la matrice, valeur immédiatement précédente dans le temps (doit être rempli à «*» si l'image ne passe pas par une matrice).
NOM_PROJET	50	Codification utilisée dans le cadre du projet à l'origine de l'installation de l'équipement de prise de vues.
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement de prise de vues.

3.30. Table «VENTILATION» :

Table descriptive des équipements de ventilation

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeur du moment du cycle de vie. Liste des valeurs : voir chapitre 5.2.1.
TATOUAGE	8	Tatouage de l'équipement.
AXE	12	Nom officiel* de l'autoroute, du réseau associé ou de l'échangeur d'implantation de l'équipement. Cas particuliers : - L'axe d'un équipement implanté sur voirie locale est défini par projection sur l'autoroute située à proximité. - Les échangeurs sont renseignés comme suit : AXE(a)xAXE(b) <i>* pour les routes nationales et départementales, la lettre d'entête (R) est exclue de la valeur du champ (Exemple : N13 au lieu de RN13 ou D60 au lieu de RD60)</i>
SENS	3	Sens (de circulation) d'implantation sur l'axe. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.1.
PR	3	PR (Point de Repère) usuel d'implantation.
ABSCISSE	4	Abscisse curviligne usuelle d'implantation (unité = mètre).
BRETELLE	50	Désignation de la bretelle d'implantation.
COORD_X	20	Coordonnée X d'implantation (projection LAMBERT 93).
COORD_Y	20	Coordonnée Y d'implantation (projection LAMBERT 93).
LOCALISATION	100	Lieu d'implantation de l'équipement. Lorsque l'équipement est situé dans un ensemble tatoué (un local..), le tatouage de ce dernier est renseigné, en priorité. Pour les autres cas, le lieu devra être précisé en toute lettre (Exemples: TUBE_SUD,TETE_NORD..).
TUNNEL	100	Nom officiel du tunnel concerné par l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau au chapitre 4.2.
DESIGN_MAT	100	Désignation usuelle de l'équipement de ventilation.
TYPE	75	Type du matériel de ventilation. Liste des valeurs : - ACCELERATEUR; - EXTRACTEUR; - REGISTRE MOTORISE; - SOUFFLAGE AIR FRAIS; - TRAPPES DE DESENFUMAGE; - VENTILATEUR
CONSTRUCTEUR	50	Désignation du fabricant de l'équipement.
MODELE	50	Modèle/référence de l'équipement chez le constructeur.
DEBIT_MOYEN	20	Débit moyen (unité = m ³ /s)
DEBIT_DESENF	20	Débit de désenfumage (unité = m ³ /s).
DEBIT_VENTIL	20	Débit en matière de ventilation (unité = m ³ /s)
CANTON	50	Désignation du canton de rattachement de l'équipement de ventilation
TYPE_VENTIL	50	Type « système » de l'équipement de ventilation. Liste des valeurs : - LONGITUDINALE - TRANSVERSALE - SEMI-TRANSVERSALE - NATURELLE - HORIZONTAL NON-REVERSIBLE - VERTICAL NON-REVERSIBLE
MISE_EN_SERV	10	Date de mise en service de l'équipement. Format date (jj/mm/aaaa).
PROPRIETAIRE	10	Propriétaire de l'équipement.
AGER	5	AGER (ex District) d'implantation de l'équipement. Liste des valeurs : voir tableau du chapitre 4.3.
EXPLOITANT	50	Nom du service en charge de l'exploitation de l'équipement. Liste de valeurs : voir chapitre 4.4.
PROJET	254	Projet à l'origine de l'installation de l'armoire (liste des projets : voir table

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
		« PROJETS » dans la base Tatouage).
OBSERVATIONS	254	Particularités de l'équipement.

4. Liste de valeurs :

4.1. Tableau des valeurs pour le champ «**SENS**» :

VALEUR	DESIGNATION
I	Sens Intérieur - Sens défini par rapport à la ville de Paris, utilisé pour les rocales.
E	Sens Extérieur- Sens défini par rapport à la ville de Paris, utilisé pour les rocales.
W	Sens Province → Paris
Y	Sens Paris → Province
TPC	Terre Plein Central

4.2. Tableau des valeurs pour le champ «**TUNNEL**» :

VALEUR
COUVERTURE DE BAGNOLET
COUVERTURE DE BLANC-MESNIL
TUNNEL AMBROISE PARE
TUNNEL BICÊTRE
TUNNEL D'ANTONY
TUNNEL DE BELLE-RIVE
TUNNEL DE BOBIGNY
TUNNEL DE CHAMPIGNY
TUNNEL DE CHAMPIGNY (DREYER)
TUNNEL DE CHENNEVIERES
TUNNEL DE FONTENAY
TUNNEL DE FRESNES
TUNNEL DE LA COURNEUVE
TUNNEL DE LA JONCHERE
TUNNEL DE NANTERRE - LA DEFENSE
TUNNEL DE NEUILLY
TUNNEL DE NOGENT
TUNNEL DE SAINT-CLOUD
TUNNEL DE TAVERNY
TUNNEL DES SEVINES
TUNNEL D'ITALIE
TUNNEL D'ORLY
TUNNEL DU LANDY
TUNNEL DU MOULIN
TUNNEL GUY MOQUET
TUNNEL LUMEN
TUNNEL NORTON
TUNNEL ORLEANS

4.3. Tableau des valeurs pour le champ «**AGER**» (ex District):

VALEUR	DESIGNATION
NORD	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route NORD
EST	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route EST
OUEST	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route OUEST
SUD	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route SUD

4.4. Tableau des valeurs pour le champ «**EXPLOITANT**» (exploitants DiRIF uniquement)

VALEUR	DESIGNATION
AGER - NORD	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route NORD, hors PCTT et UER
AGER - EST	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route EST, hors PCTT et UER
AGER - OUEST	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route OUEST, hors PCTT et UER
AGER - SUD	Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route SUD, hors PCTT et UER
PCTT SAINT-DENIS	PC Tunnels et Trafic de SAINT-DENIS
PCTT CHAMPIGNY	PC Tunnels et Trafic de CHAMPIGNY
PCTT NANTERRE	PC Tunnels et Trafic de NANTERRE
PCTT ARCUEIL	PC Tunnels et Trafic d'ARCUEIL
UER BRIE	Unité d'Exploitation Routière de BRIE-COMTE-ROBERT
UER CHAMPIGNY	Unité d'Exploitation Routière de CHAMPIGNY
UER SAINT-DENIS	Unité d'Exploitation Routière de SAINT-DENIS
UER ERAGNY	Unité d'Exploitation Routière d'ERAGNY
UER NANTERRE	Unité d'Exploitation Routière de NANTERRE
UER BOULOGNE	Unité d'Exploitation Routière de BOULOGNE
UER JOUY	Unité d'Exploitation Routière de JOUY-EN-JOSAS
UER CHEVILLY	Unité d'Exploitation Routière de CHEVILLY-LARUE
UER ORSAY	Unité d'Exploitation Routière d'ORSAY
UER VILLABE	Unité d'Exploitation Routière de VILLABE
UPMM	Unité Politique de Maintenance et Modernisation
DSIR	Département des Systèmes d'Information Routiers
DIET	Département d'Ingénierie Equipements et Tunnels

4.5. Tableau des valeurs pour le champ «**POSITION**»:

VALEUR	DESIGNATION
G (GAUCHE)	Position à Gauche
D (DROITE)	Position à Droite
HG (HAUT_GAUCHE)	Position Haut à Gauche
HC (HAUT_CENTRE)	Position Haut au Centre
HD (HAUT_DROIT)	Position Haut à Droite
CG (CENTRE_GAUCHE)	Position Centre à Gauche
CC (CENTRE)	Position Centre
CD (CENTRE_DROITE)	Position Centre à Droite
BG (BAS_GAUCHE)	Position en Haut à Gauche
BC (BAS_CENTRE)	Position en Haut à Gauche
BD (BAS_DROITE)	Position en Haut à Gauche

5. Autres tables

5.1. Table «NUM_TPH_SERVICE» :

Cette table ne propose aucun tatouage, elle permet de connaître la liste des affectations des téléphones de services des locaux techniques et ensembles fonctionnels équipés d'une ligne.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
PREFIXE	8	Numéro principal (préfixe) d'appel.
POSTE	5	Numéro d'appel du poste.
ABOUTISSANT	60	Local ou ensemble fonctionnel affecté par le poste.
PROJET	25	Projet à l'origine de l'installation du poste (liste des projets: voir table « PROJETS » dans la base Tatouage).

5.2. Table «SQ» :

Table descriptive des valeurs du moment du cycle de vie des équipements tatoués.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
SQ	2	Valeurs permises pour le champ SQ des tables.
DESCRIPT	255	Description de chaque valeur

5.2.1. Liste des valeurs pour les champs «SQ»:

Table des valeurs permises pour le champ SQ. Cette table est le reflet du chapitre « Cycle de vie » de la spécification TATOUAGE, dépouillée des valeurs non affectées.

SQ	DESCRIPTION
7	Matériel identifié mais jamais installé et sans projet connu actuellement.
10	Matériel en projet - APS non encore approuvé.
14	Matériel ayant été en exploitation mais définitivement déposé.
15	Matériel ayant été en exploitation, déposé mais ... pas définitivement !
17	Matériel installé, hors système de la DiRIF.
23	PROJET ABANDONNÉ.
26	PROJET PROGRAMMÉ - APS approuvé.
29	AVANT PROJET
30	PROJET SIRIUS-OUEST.
32	PROJET autres que SIRIUS-OUEST (il existe un CCTP).
35	TRAVAUX.
36	Réservé. -----Valeur limite basse des PMV visibles en trans-----
37	Raccordé et exploité avant transfert.
38	TRANSFERT de propriété vers la DiRIF, AVEC RESERVES, matériel exploité par la DiRIF.
41	TRANSFERT de propriété vers la DiRIF, SANS RESERVES, matériel exploité par la DiRIF, mais encore SOUS GARANTIE.
44	GARANTIE
63	Matériel en simple projet, aucune installation sur le terrain - APD.
65	Matériel déposé momentanément.
67	Matériel devant être déposé à court terme, n'est plus en exploitation.
75	Matériel existant physiquement mais non raccordé, HORS TRAVAUX.
77	Matériel hors de la responsabilité de la DiRIF.
78	Réservé. ----- Limite d'exploitation -----
80	Matériel en exploitation réduite (Sylvia, TKR, ARSEC etc).
82	Matériel en exploitation réduite mais avec exploitation nominale programmée.
83	Matériel en exploitation réduite mais avec projet de modifications programmées.
84	Matériel en exploitation nominale mais en cours d'expérimentation.
85	Matériel en exploitation nominale non sécurisé bien que la fonction le prévoit.
90	Matériel en exploitation nominale par la DiRIF, sécurisé si la fonction le prévoit, maintenu par la DiRIF.

5.3.Table «PROJETS» :

Cette table permet de connaître le détail des projets à l'origine de l'installation des équipements fonctionnels tatoués. Cette table permet aussi, le renseignement des champs «PROJET » contenu dans les tables de la base des tatouages, cependant aucun tatouage n'est affecté aux différents projets.

CHAMP	LONGUEUR	CONTENU
PROJET	60	Nom « usuel » du projet.
AXE	12	Axe(s) concerné(s) par le projet. Si le projet est régional, la valeur pour ce champ sera – RRN -
DESCRIPT_PROJET	150	Description du projet.
CODE_MAINT	15	Code attribué par la Médiathèque pour le projet. Ce code est une concaténation des initiales du service DiRIF qui pilote le projet, suivi d'un tiret bas (_) et d'un numéro d'ordre.
RDO	30	Désignation du service responsable de l'opération (maîtrise d'ouvrage) du projet.
AMOA		Désignation du service ou de l'entreprise qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet
MOE	30	Service ou entreprise qui assure la maîtrise d'oeuvre du projet
CONTACT_MOE	15	Nom de la personne à contacter, chez le maître d'œuvre.
TEL_MOE	25	Numéro de téléphone de la personne à contacter, chez le maître d'œuvre.
FAX_MOE	15	Numéro de fax de la personne à contacter, chez le maître d'œuvre.
MANDATAIRE	15	Désignation du mandataire contractuel retenu pour le projet
CONTACT_MANDAT	15	Nom de la personne à contacter au bureau d'étude.
FAX_MANDAT	15	Numéro de fax de la personne à contacter, au bureau d'étude.
ST1	15	Désignation de l'entreprise de travaux (1), pour les projets menés en groupement d'entreprise
CONTACT_ST1	15	Nom de la personne de l'entreprise ST1 à contacter.
FAX_ST1	15	Numéro de fax de la personne de l'entreprise ST1 à contacter.
ST2	15	Désignation de l'entreprise de travaux (2), pour les projets menés en groupement d'entreprise.
CONTACT_ST2	15	Nom de la personne de l'entreprise ST2 à contacter.
FAX_ST2	15	Numéro de fax de la personne de l'entreprise ST2 à contacter.